

Les collectivités et les grandes entreprises soutiennent la création, à terme, de 400 emplois.

Le Valenciennois, terreau d'une alliance multinationales-PME

Le dispositif Alizé, au sein duquel d'importants groupes apportent leur expérience à des PME, prospère depuis plus de trois ans.

LES RÉUSSITES

- Grâce à la démarche, les intercommunalités ont gagné en visibilité auprès de leurs partenaires économiques.
- Les multinationales semblent plus sensibles à leur environnement local.

LES ÉCUEILS

- Le nombre de petites et moyennes entreprises aidées reste un peu faible.
- Le dispositif n'a, pour l'heure, pas reçu le soutien du conseil général, ni celui du conseil régional.

«**P**ack», «esprit d'équipe», «challenge réussi»...

Au moment de dresser le bilan des trois premières années de l'expérience valenciennaise (Nord), chacun file volontiers la métaphore sportive. Nul hasard si la structure nationale, Action locale interentreprises en zone d'emploi (Alizé), cite en exemple cette démarche locale. Ici, la philosophie d'Alizé s'est pleinement traduite en actes.

De grands groupes, désireux d'améliorer leur image de marque, ont offert à des petites et moyennes entreprises (PME) une partie de leur expérience. Gestion, production, commercialisation, ressources humaines, ils ont multiplié les domaines d'intervention. Les collectivités sont venues en appui des projets

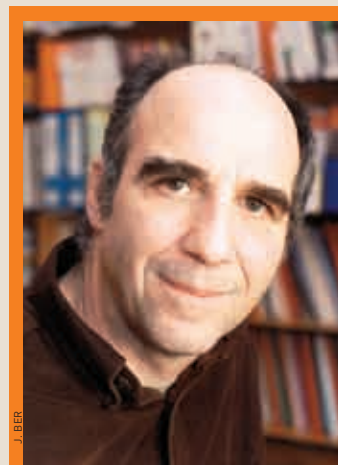
des PME sélectionnées pour obtenir des avances remboursables d'un montant maximal de 15000 euros, contre 25000 dans d'autres bassins d'emploi. «Nous privilégions la souplesse. Nos dossiers ne font pas 30 cm de haut. Nous sommes des "facilitateurs" pour les territoires», résume Michel Rouah, coordinateur national d'Alizé.

La chambre de commerce et d'industrie du Valenciennois (CCIV) a occupé la place centrale d'opérateur local. Onze grandes entreprises parmi lesquelles Toyota, si intimement liée la renaissance de Valenciennes, ont participé à l'aventure. Elles ont pris le leadership de l'opération via le comité d'agrément, présidé, jusqu'en juin 2008, par Saint-Gobain. Les acteurs publics ont assuré un contrôle par l'intermédiaire du comité de pilotage, dont la responsabilité a été confiée à la sous-préfecture de Valenciennes. La Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (Diact) et la Caisse des dépôts ont, comme ailleurs, figuré parmi les partenaires financiers.

Effort de communication

Trois intercommunalités ont pris part au projet: la communauté d'agglomération (CA) de Valenciennes métropole (350000 hab.), la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (150000 hab.) et la communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe (8000 hab.).

Leur contribution financière est restée minime: de l'ordre de 8% du budget total du disposi-



«**Nous privilégions, avant tout, la souplesse. Nos dossiers ne font pas 30 cm de haut.**»

Michel Rouah,
coordinateur national d'Alizé

Une présence sur tout le territoire

Né en réponse à un appel à projets dans le cadre du Fonds social européen (FSE), le dispositif Alizé s'est, au fil des années, largement étendu. Désormais, il est présent sur une vingtaine de bassins, un peu partout en France. Les territoires aidés brillent par leur hétérogénéité. Ils sont tantôt en difficulté, à l'instar de Longwy (Meurthe-et-Moselle) qui fait l'objet d'un contrat de site, tantôt dynamiques, comme la Savoie. Sur les dix dernières années, 1060 PME ont été soutenues. Parmi elles, les très petites structures de moins de 10 salariés sont majoritaires (57% de l'ensemble). Le secteur de l'industrie est le principal bénéficiaire (55%), loin devant les services (27%) et la construction (10%). Par ailleurs, 120 grands groupes apportent leur soutien. Au total, 7280 emplois ont été créés.

tif, contre 50% pour les grandes entreprises. La CA de la Porte du Hainaut a versé, en trois ans, la somme de 39000 euros. La CA de Valenciennes métropole, qui a aussi intégré le comité de pilotage, participe à hauteur de 45000 euros.

Les conseils général et régional, pourtant actifs sur le front du développement économique, ne se sont pas du tout impliqués dans Alizé.

Pour autant, le rôle des collectivités présentes n'en reste pas moins important. «Nous orientons, notamment, les petites entreprises vers le dispositif qu'elles ne connaissent pas, pour la plupart d'entre elles», indique Fabrice Hoschede, directeur de Porte du Hainaut développement.



S. DHOTE

Les collectivités en interface

Trois intercommunalités participent au dispositif Alizé. Parmi elles, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (Nord) y voit une manière d'affermir ses relations avec les grandes entreprises présentes sur son territoire. « Nous orientons les petites entreprises vers le dispositif qu'elles ne connaissent pas, pour la plupart d'entre elles », précise Fabrice Hoschede, directeur de Porte du Hainaut développement (notre photo).

Image sociétale

L'approche d'Alizé s'est toujours voulue plus « micro » que « macro ». Au total, 27 PME ont été accompagnées. Plus de 90 % d'entre elles comptent moins de 50 salariés. Seules trois faisaient l'objet d'une reprise-transmission. Par ailleurs, 13 sociétés ont bénéficié d'une avance remboursable. Sur les 349 emplois soutenus, 78 embauches ont déjà été réalisées. Ce qui place le réseau valenciennois très au-dessus de ses pairs, avec une moyenne de 13 créations d'emploi par PME, contre 7 dans les autres bassins Alizé. A terme, la CCIV, l'opérateur local de la démarche, vise 400 créations d'emplois.

L'entreprise familiale Heuille, basée à Saint-Amand-les-Eaux et spécialisée dans la mécanique de précision, souhaitait, par exemple, augmenter la qualité de son management, tout en modernisant ses outils de production. Faire appel à un cabinet de conseil aurait grevé ses finances. Grâce à Alizé, Heuille a reçu l'appui d'Alstom. En

mars 2007, la PME a décroché la certification ISO 9001. Elle a embauché 7 personnes et s'est, dans la foulée, orientée vers des marchés à haute valeur ajoutée. « Cette expérience nous a permis d'améliorer notre image sociétale », ne cache pas Jean Demoustier, responsable qualité chez Alstom transports. « Cet exemple montre bien la principale valeur ajoutée du dispositif :

l'appui en compétence en faveur des PME », juge Michel Rouah.

La démarche a bénéficié de fonds nés de la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Les groupes industriels de plus de 1000 salariés qui procèdent à un licenciement collectif sont soumis, depuis cette date, à une « obligation de revitalisation ». Un mécanisme qui porte la marque de Jean-Louis Borloo, à l'époque

président de la communauté d'agglomération de Valenciennes métropole et ministre de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Extension de la démarche

Le dispositif Alizé est renouvelé pour une durée de trois ans. Il reçoit le renfort de grandes entreprises de la distribution, telles que SKF, Leroy Merlin, E. Leclerc, Soufflet alimentaire et Sevelnord. Jean-Pierre Garbuio, directeur du site local du groupe SKF (leader mondial dans le domaine du roulement à bille), se dit satisfait de pouvoir ainsi rendre la pareille aux acteurs publics locaux qui ont facilité l'implantation de son groupe dans le bassin.

Jean-Marie Gros, DRH de Vallourec, sera le nouveau président du comité d'agrément. Il souhaite aller plus loin. « Il faudra essayer l'esprit Alizé dans les deux autres CCI du Nord », ne manque-t-il pas de recommander.

Jean-Baptiste Forray

Un dispositif unique

« Ce n'est pas un dispositif de plus, c'est un plus à tous les autres dispositifs », considère le sous-préfet de Valenciennes, Marc Burg. En effet, Alizé n'est pas directement destiné aux PME innovantes, au contraire des pactes PME et autres centres régionaux d'appui technique et d'innovation mis sur pied par les grands groupes privés. Il se différencie des pôles de compétitivité, mais aussi des systèmes productifs locaux, en ce sens qu'il n'obéit pas à une logique de filière. Il n'est pas spécifiquement adapté aux cas de création ou de transmission d'entreprises. Alizé n'entre donc pas en concurrence avec les plateformes d'initiatives locales et, surtout, les boutiques de gestion, très présentes dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces deux types de structures se révèlent même souvent des partenaires fort précieux.